

S.O.S Mamans - Journal de bord n° 49 de mai à juin 2012

Publié le 1 mai 2012
8 minutes



Mercredi 23 mai 2012

Une autre triste nouvelle : **Amina**, la voilée en Tchador, que nous avons déjà secourue en 2008 pour sauver son bébé, vient d'avorter un nouveau bébé qu'elle portait. Pourtant nous étions en contact avec elle durant toutes ces années, y compris récemment. Nous en sommes atterrés. Elle dit que le médecin lui avait signalé qu'il y avait un risque pour la santé aussi bien de la mère que du bébé (« il ne faut pas faire une césarienne avant 12 à 18 mois après la dernière césarienne »), et elle a consenti. Nous avons beau lui dire que Jésus n'a pas seulement pris un risque mais est mort pour nous tous ; par contre nous, nous ne voulons même pas prendre le moindre risque pour notre propre enfant... Mais elle n'est pas chrétienne, elle est musulmane. C'est un des rares cas où Sos Mamans a dû couper les relations, en lui disant : « Sos Mamans ne peut aider des femmes qui avortent »... Sachant que la Miséricorde de Dieu est infinie, le cas Amina n'est peut-être pas encore classé définitivement, il peut ressurgir à tout instant, l'Esprit soufflant où il veut et quand il veut (ce qui met notre patience à rudes épreuves). En tout cas pour ce bébé : R.I.P. (Requiescat in pace, qu'il repose en paix).

Nous en avons tiré les conclusions suivantes :

1 - voilà un nouvelle preuve de l'influence néfaste des médecins pratiquement tous avorteurs, leur « conseil » pouvant être comparé à un harcèlement (im)moral. Si on lit qu'un médecin qui aurait « raté » un avortement, a été condamné par un juge à 350.000 Euro d'indemnisation à la mère, et 1000 Euro par mois pour l'éducation de l'enfant jusqu'à l'âge de 25 ans, on comprend leur angoisse de ne prendre aucun risque, même si le prix en est la mort du bébé. Mais ils n'ont pas le droit ni de conseiller un assassinat, ni de le commettre ; le Juge suprême leur demandera un Jour des comptes.

2 - Nous sommes atterrés quand un avortement est consenti par sa maman, en dépit des bonnes relations que nous avons eues avec elle auparavant. C'est le mystère du mal. Nous ne pouvons garantir le succès de nos efforts pour sauver le bébé, car parfois cela échoue. Mais est-ce que Dieu Lui-même « n'échoue »-t-il pas, et même souvent ? Pire, est-ce qu'Il ne retire pas ses grâces après mille et un essais de s'approcher d'un être humain qui se trouve dans le mal, par un respect divin de sa liberté ? « Tu ne veux pas de Moi ? Eh bien, Je respecte ta décision, Je te laisserai loin de Moi » ?

L'enfer s'explique ainsi. Mais cela nous fait pleurer, chaque fois, surtout quand il y a un bébé innocent qui y périt, sur l'autel de l'égoïsme.

Vendredi 1 juin 2012

Nous avons rencontré avant-hier **Valérine** et **Béate**, deux jeunes filles de 17 ans, et aujourd'hui **Nina** et **Charline**, deux jeunes filles de 19 ans, toutes de la région parisienne, toutes enceintes. Pour sauver leurs bébés, il fallait leur offrir un hébergement approprié chez une de nos familles d'accueil, ce que nous avons fait. 4 tickets de TGV, et c'est gagné, 4 bébés sauvés !

Lundi 18 juin 2012

Nous avons de nouveau pu sauver deux bébés « d'un seul coup ». La jeune maman de ces jumeaux, du beau nom **Graziela**, a à peine 18 ans. Elle vint prendre contact avec nous sur indication d'une copine que nous avons déjà secourue, en sanglotant : « Ma maman veut vendre les jumeaux que je porte ». Une fois arrivée à la maison de la jeune fille, nous découvrons une situation familiale exécrationnelle. La mère de la jeune fille est une femme effrayante, une garce. Elle crie : « Quelle monstre, ma fille, se faire engrosser par des voyous, quelle monstre ! » Elle dit cela devant Graziela qui s'effondre en larmes, en rajoutant : « Je ne veux pas de ces bébés de ma fille ! Je vais les vendre, ça m'arrangera drôlement ! » Plus tard nous avons su qu'elle profite sexuellement des copains de sa fille quand ils viennent à la maison... Nous lui faisons des sévères remontrances et lui demandons fermement si elle se rend compte de ce qu'elle fait à sa fille et ses bébés ? Bref, ce dialogue inamical débouche sur une franche négociation du prix avec la mère. Elle veut 15.000 Euro, « c'est le prix que m'ont proposé les Anglais qui veulent acheter ces bébés ». Vivants ? Morts ? Mystère. Nous mettons 1500 Euro sur la table, disant que nous ne pouvons pas faire plus pour l'instant, mais chaque mois on verrait si l'on peut refaire ce geste, jusqu'à la naissance. Les bébés étaient sauvés, Dieu merci !

C'était il y a deux semaines. Aujourd'hui nous avons revue Graziela dans la rue et lui avons dit : « Si tu veux, nous pouvons te trouver un lieu tranquille où tu peux passer ces 8 mois de grossesse, sans être exposée continuellement aux agressions de ta mère ». Elle était tout à fait heureuse de cette proposition. Nous insistions : « En ce cas, ne rentre même pas à la maison, on te donnera ce qu'il faut, tu prendras le TGV cet après-midi et ce soir tu seras dans ta famille hôteuse loin d'ici. D'accord ? » C'est ainsi que ce cas s'est réglé. Sur notre demande Graziela a donné un coup de téléphone à sa mère, à partir d'un bureau de Poste anonyme, disant qu'elle est en sécurité et en paix chez une copine jusqu'à la naissance des bébés, et qu'elle ne devrait pas s'inquiéter ». C'était surtout pour éviter que la mère déclenche l'alarme auprès de la police pour sa fille « disparue ». Naturellement nous cesserons immédiatement les mensualités chez la mère, tant mieux pour nous, tant pis pour elle. Tout compte fait cette procédure est délicate mais efficace. Il fallait passer par là pour sauver effectivement ces deux petits bébés. Un grand Deo Gratias !

Mercredi 20 juin 2012

Nous lisons dans un journal que des chercheurs médicaux anglais « bricolent » des bébés qui ont 3 parents, soi-disant pour raisons de santé. Ainsi, si une maman a une grave maladie transmise par les gènes (contenus dans l'ADN mitochondrial), on remplace les parties affectées de l'ovule maternel pour les remplacer par les parties saines correspondantes de l'ovule d'une autre femme, puis on « enseme » in vitro et le bébé - supposé sain - est conçu, avec trois parents, ayant le patrimoine génétique de trois personnes différentes. Que des chercheurs jouent à l'alchimie faustienne, on ne pourra pas les empêcher, mais que le Conseil britannique de médecine et le Nuffield Council on Bioethics aient donné leur accord pour tester cette nouvelle voie, est un scandale. Notre société, ayant abandonné Dieu, est devenu profondément malade.

Si « en haut » les responsables deviennent fous à ce point là, faut-il s'étonner que « en bas » les jeunes se pervertissent jusqu'à l'autodestruction, voire la destruction du fruit de leur ventre ? Il faudrait que le crucifix revienne dans nos écoles, nos laboratoires et hôpitaux, nos tribunaux, parlements, HLM et chaumières, que les hommes et les femmes se souviennent qu'ils ne sont pas Dieu, qu'il faut se soumettre à ses saintes lois. Alors là le mal disparaîtrait progressivement sur terre, le doux Royaume de Dieu s'approcherait. En attendant, tout ce que nous pouvons faire chez Sos Mamans, c'est, avec la grâce de Dieu, sauver l'un(e) ou l'autre dans cette vallée des larmes afin qu'ils arrivent, au moins eux, à la paix du Christ, à la Vie. Cela existe sur terre, nous pouvons en témoigner.

Bilan au 20 juin 2012 : Nous avons sauvé, depuis 1995, 750 bébés et leurs mères, total 1500 personnes en détresse vitale ; actuellement nous logeons 17 femmes et jeunes filles en attente de la naissance de leurs bébés ; la caisse est basse à 973 Euros. A Dieu toute honneur et toute gloire !

Cher lecteur, chère lectrice,

vous faites partie de nos donateurs ou coopérants, et nous nous faisons une joie de partager avec vous, par le biais des extraits de notre "Journal de bord", nos joies et nos peines.

Ce "Journal" devient un monument de l'espérance, prouvant que le crime de l'avortement peut être vaincu par la charité chrétienne.

Nous sommes fiers et heureux de vous savoir à nos côtés. Restez y, s'il-vous-plaît !

Vous faites véritablement partie de l'équipe de SOS MAMANS, merci, et en avant !

Pour tout renseignement, contact ou don :

 S.O.S MAMANS (UNEC)

B.P 70114

95210 St-Gratien

Rép/Fax 01 34 12 02 68

sosmamans@wanadoo.fr